

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

## ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE



**Option A : « à domicile »**  
**Option B : « en structure »**



**Avec le « bac ASSP » je peux devenir :**  
**Si je choisis l'option A : « A domicile »**

- Accompagnant de personnes en situation de handicap ou de dépendance
- Accueillant familial
- Assistant de responsable de secteur
- Gouvernant(e)
- Responsable de petites unités en domicile collectif

ou

**Si je choisis l'option B : « en structure »**

- Accompagnant de personnes fragilisées et de personnes en situation de handicap
- Assistant de soins et en santé communautaire
- Gouvernant(e)
- Intervenant(e) en structure d'accueil petite enfance
- Maître(sse) de maison
- Responsable d'hébergement

**Le « bac ASSP » est fait pour moi si :**

- J'aime les contacts humains et être à l'écoute des autres
- J'ai le goût du travail en équipe
- J'ai une bonne résistance physique et Psychologique
- J'ai le sens des responsabilités

**Le titulaire du « bac ASSP » doit savoir :**

- accueillir, communiquer
- organiser le travail en équipe
- animer des activités
- concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou du maintien de l'autonomie
- surveiller l'état de santé des personnes
- assurer l'hygiène de l'environnement de la personne
- conduire des actions d'éducation à la santé
- participer à la formation des stagiaires

**Comment se déroule la formation ?**

⌘ **Durée** : 3 années en lycée professionnel

⌘ **Des périodes de formation en milieu professionnel.**

⌘ **Enseignement professionnel**

- Services à l'utilisateur
- Animation et éducation à la santé
- Sciences Médico-Sociales
- Ergonomie et soins
- Economie-gestion
- Prévention santé-environnement

⌘ **Enseignement général**

- Français
- Histoire et géographie
- Mathématiques - Sciences physiques
- Langue vivante
- Arts appliqués
- Education physique

**Les lieux d'accueil peuvent être :**

des structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées, des garderies, écoles maternelles, des associations d'aide à domicile

